Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Communication - AC 2026-0329

N°	Date de réception de la question	Question(s)	Réponse(s)
1	02/11/2026	Bonjour, Attendez vous un profil de juriste en droit de la commande publique ? Attendez vous également des profils spécialisés dans les domaines d'intervention de l'ANTS ou le cas échéant travaillez vous avec d'autres AMO spécialisés ?	Bonjour, nous attendons obligatoirement des profils de juriste en droit de la commande publique avec une solide expérience. Selon les catégories de marché évoqués en 4.2 du CCP, la sensibilité du projet, le besoin et si les profils de juriste en droit de la commande publique sont "limités" sur certains projets, des spécialistes devront être nécessaires et être apportés par l'exécution du marché. Enfin, l'ANTS ne recourt à aucun autre AMO marché public.
2	03/11/2026	Bonjour, pouvez-vous préciser le nombre prévisionnel de marchés à accompagner par an et sur les 48 mois, ainsi que le volume estimé de journées d'intervention ? Merci.	Nous ne pouvons pas vous donner une estimation sur une aussi longue période. Nous pouvons avoir par exemple un seul projet à l'année mais de longue durée (10-12 mois). Nous pourrons fairepart d'une programmation annuelle en cours d'exécution.
3	03/11/2026	Bonjour, parmi les marchés à accompagner, quelle est la répartition estimée entre nouveaux besoins et renouvellements ou remises en concurrence de marchés existants ? Merci.	La grande majorité reste du renouvellement de besoin et donc une remise en concurrence des marchés existants. Néanmoins, selon la complexité du marché, même en cas de renouvellement nous pouvons partir sur une stratégie très différente du schéma contractuel actuel. Cela nécessiterait par exemple d'introduire une phase de négociation dans la procédure, ce qui n'était pas le cas jusqu'alors pour nos marchés en vigueur. Pour les nouveaux besoins à date, aucun n'est identifié.
4	03/11/2026	Bonjour, disposez-vous d'une répartition prévisionnelle des commandes entre P1 (DCE), P2 (analyse des offres) et P3 (assistance sur site), en nombre ou en valeur ? Merci.	Pas de répartition : nous sommes sur un schéma de logique ; si nous faisons appel à l'AMO pour un projet, ce dernier sera sollicité du début (sourcing/expression de besoin) à la fin (notification/réunion de lancement).
5	03/11/2026	Bonjour, les prestations nécessitent-elles une mobilisation régulière ou à temps plein de consultants, ou uniquement des interventions ponctuelles sur bons de commande ? Merci	Bonjour, les prestations corespondent aux phases de chaque projet. Un temps plein dédié à l'ANTS n'est a priori pas nécessaire. Néanmoins, 1 projet = 1 interlocuteur ou un bînome. Lors d'un projet, l'AMO doit être en mesure de toujours répondre à l'ANTS et de suivre le projet.
6	03/11/2026	Bonjour, quelle fréquence de présence dans les locaux de l'ANTS envisagez-vous et quelle part des prestations peut être réalisée à distance ? Merci.	Bonjours, la présence physique de l'AMO est obligatoire pour les réunions de présentation (il prépare le support à présenter, il le présente et il anime la réunion ; réunion de type "sourcing" avec les sociétés ; réunion de négociation avec les sociétés et la direction …). Les phases préparatoires avec les prescripteurs et les acheteurs de l'ANTS peuvent se faire à distance. Nous demandons une présence lors des présentations formalisées à nos tutelles et à la direction de l'agence. La présentation du DCE peut se faire à distance également.
7	03/11/2026	Bonjour, une réunion de présentation ou de clarification de la consultation est-elle prévue avant la date limite de remise des offres ? Si oui, à quelle date ? Merci.	Ce type de réunion n'est pas prévu pendant la phase de consultation, afin de respecter les règles d'appel à la concurrence.